



BLATTEL FEVRIER 2026

KOLBSHEIM

Chères Kolbsémer, chers Kolbsémer,

Le premier mois de l'année est déjà fini. L'hiver est bien installé à Kolbsheim, même si, doucement, l'idée du printemps commence à poindre. En attendant, la vie du village continue de s'animer au fil de rendez-vous conviviaux et associatifs qui font la richesse de notre quotidien.

Ces dernières semaines ont notamment été marquées par la cérémonie des vœux du Maire, un moment chaleureux et apprécié, qui a permis de se retrouver, d'échanger et de débiter l'année ensemble autour d'un vin chaud et de galettes. Merci à toutes celles et ceux qui étaient présents.

L'hiver appelle aussi à la prudence. Nous vous rappelons qu'il est dangereux de marcher sur les étangs ou canaux gelés, l'épaisseur de la glace pouvant varier selon les endroits. Nous vous remercions également de veiller au dégagement des trottoirs devant vos propriétés, essentiel pour la sécurité de tous.

Côté animation, la convivialité reste au rendez-vous. L'Ancienne École continue de proposer des temps forts, entre soirées hivernales, brunchs et réouverture du bistrot, tandis que les associations poursuivent leurs activités : repas partagé du CASK, balades nature proposées par le GEPMA ou encore les rencontres organisées par Divergeons.

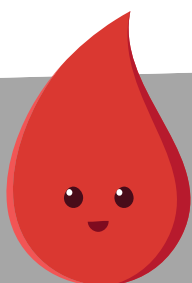
Autant d'occasions de se retrouver et de faire vivre Kolbsheim.

En coulisses, le comité des fêtes se réunit ce début février pour travailler sur le programme des manifestations de l'année à venir. L'agenda communal sera bien entendu mis à jour au fil de l'eau pour vous permettre de ne rien manquer.

Enfin, nous vous rappelons que le recensement de la population se déroule actuellement. Il est obligatoire, confidentiel et essentiel pour le bon fonctionnement des services publics. Nos agents recenseurs, Nathalie et Johanna, sont mobilisées à cet effet, avec la possibilité de répondre également en ligne.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle fin d'hiver et vous donne rendez-vous très prochainement pour de nouveaux temps partagés dans notre village.

Annie Kessouri et la Commission Communication



Don du sang

Le lundi 16 février dès 17h à la salle socioculturelle



Inscription sur la liste électorale

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Pour vous inscrire c'est ici : inscriptionelectorale.service-public.fr

Nous restons bien évidemment également disponibles en mairie pour vous accompagner dans ces démarches

Signature convention participation citoyenne

Le 22 janvier dernier notre maire Annie Kessouri a signé une convention de participation citoyenne en présence de Cécile Rackette, sous-préfète, directrice de cabinet du Préfet de la région Grand Est et du Bas-Rhin et Guillaume Galliot, chef d'escadron et commandant de la Gendarmerie de Strasbourg.

La participation citoyenne permet d'améliorer la sécurité du quotidien en développant la culture de prévention de la délinquance avec des citoyens volontaires d'une commune. C'est un levier complémentaire d'action pour amplifier l'efficacité de la prévention (notamment dans la lutte contre les cambriolages), renforcer le lien entre la gendarmerie nationale et les citoyens, et développer l'esprit civique.

Cette rencontre est aussi une occasion d'échanger avec des habitants de la commune, futurs citoyens référents, sur le dispositif et sur leurs préoccupations. Merci aux citoyens référents pour leur engagement : la sécurité est l'affaire de tous, chacun pouvant y contribuer à son niveau.



Installation d'une benne à cartons



Une benne à cartons collective a été installée près de la salle socioculturelle.

Pensez à plier les cartons !



Tous les jeudis et vendredis, le bar est ouvert à l'Ancienne école avec planchette et plats bistro.

Comité des fêtes, mardi 3 à 20h en Mairie.

Repas partagé du CASK, mercredi 4 à 12h à la salle socioculturelle.

Sur les traces du Castor*, organisé par la GPMEA, mercredi 4 à 14h au départ des Etangs Halbmond.

Coupe et Bière, jeudi 5 dès 16h30 à l'Ancienne Ecole.

Passage de la balayeuse, lundi 9 le matin dans les rues du village.

Coupe et Bière, jeudi 12 dès 16h30 à l'Ancienne Ecole.

Don du sang, lundi 16 dès 17h à la salle socioculturelle.

Carnaval bistro et animations enfants, mercredi 18 dès 15h à l'Ancienne Ecole.

Soirée rencontres avec Noué*, jeudi 19 dès 18h à l'Ancienne Ecole.

Tartes flambées à l'ancienne*, samedi 21 dès 19h à l'Ancienne Ecole

Raclette traditionnelle à volonté*, samedi 28 dès 19h à l'Ancienne Ecole.

* SUR RÉSERVATION

